

Mercredi 17 Juillet 2019

## ***Projet de loi engagement et proximité : des attentes fortes des élus***

Le Gouvernement a présenté ce matin le Projet de loi « Engagement et proximité » qui a l'ambition de répondre à un certain nombre de problématiques identifiées par les élus locaux depuis de nombreuses années.

*Villes de France*, association qui représente les villes de 10.000 à 100.000 habitants et leurs EPCI, se félicite de certaines mesures :

- les dispositifs de protection, d'accompagnement et de reconnaissance des élus locaux vont dans le bon sens et permettront d'améliorer et de sécuriser les conditions d'exercice des mandats, notamment dans les petites communes
- des simplifications bienvenues notamment la possibilité de déléguer des compétences locales des EPCI aux communes
- Le renforcement des pouvoirs de police du Maire. *Villes de France* plaide pour que le Maire possède le pouvoir de police lié aux compétences qu'il administre (Ex : déchet et eau)

Toutefois, *Villes de France* exprime des inquiétudes en l'état actuel du texte :

- Il est donné la possibilité de diviser un EPCI sans accord préalable de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) et du Préfet. Dans un souci de stabilité du périmètre des intercommunalités, il serait préférable, comme pour le retrait d'une commune d'un EPCI, que la CDCI donne son avis et que le Préfet accorde son autorisation.
- La possibilité unilatérale est donnée aux stations classées de tourisme de reprendre la compétence « tourisme » à l'EPCI. *Villes de France* attire l'attention du gouvernement sur le risque de démembrement des EPCI. Si la réalité du besoin peut exister, un vote positif de l'EPCI serait souhaitable.

*Villes de France* souhaite que des clarifications soient apportées à l'occasion du débat parlementaire pour un exercice lisible tant du mandat d'élu que des compétences exercées.

**Contact presse** : Bastien Régnier – [bastien.regnier@villesdefrance.fr](mailto:bastien.regnier@villesdefrance.fr) – 06 45 50 45 44

*Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs EPCI qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*